



## **INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX JEUNES** **SAISON ~~2018/2019~~ 2019/2020**

### **Les Interclubs départementaux sont organisés par le Comité Départemental 76.(1)**

10.00 € par équipe engagée (prélèvement aux clubs par le CD76TT)

Une entente entre deux clubs est possible pour **les quatre** tableaux de cette compétition. Cette entente ne pourra se faire sur l'équipe première (sauf s'il n'y a aucune équipe des deux associations inscrites dans le tableau concerné) mais sur les équipes 2, 3, 4 ... Exemple : un club qui a déjà une équipe dans un tableau pourra engager une ou plusieurs équipes d'entente à condition que ses meilleurs joueurs (points **licence Phase 2**) figurent dans l'équipe première du club.

### **1/ LES CATEGORIES**

**Cette compétition concerne les Benjamines / Benjamins – Minimes – Cadettes / Cadets – Juniores et Juniors :**

### **2/ Les 4 tableaux sont :**

- **Benjamines et benjamins**
- **Minimes Filles et Garçons**
- **Cadettes et Cadets**
- **Juniores et Juniors**

### **3/ COMPOSITION DES EQUIPES (2)**

\*\* Les équipes sont composées de **2** joueuses ou joueurs avec mixité totale possible.

\*\* Le nombre de muté n'est pas limité.

**\*\* Un joueur par équipe peut évoluer dans les catégories d'âges supérieures pour pouvoir qualifier son équipe. Tout joueur ayant participé dans sa catégorie pour sa première rencontre ne pourra plus être surclassé au cours de la journée.**

\*\* Un joueur ayant participé à une rencontre pour le compte d'une équipe ne peut plus participer dans aucune autre équipe du club lors de la même journée.

\*\* Un club peut avoir plusieurs équipes qualifiées. Dans ce cas, le joueur le mieux classé devra figurer dans l'équipe numéro 1.

\*\* Les joueuses et joueurs devront doivent être licenciés traditionnels.

\*\* Pour les compositions d'équipes, il n'y a pas de brûlage entre les niveaux départemental et régional.

### **4/ FORMULE DE LA COMPETITION (1)**

3 parties, **toutes disputées**

Ordre des parties : AX – BY – double

~~Toutes les parties sont jouées.(1)~~

Le joueur de chaque équipe ayant le plus de **points licence Phase 2** est placé en A et X.



## **5/ DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

Au niveau départemental, la compétition se déroule sur une seule journée sur un centre, séquentiellement dans chaque district **avec** :

- Un Tableau Elite pour les 4 catégories (de 6 à 12 équipes, par catégorie, sélectionnées dans la division par le total des points licence phase 2 des 2 joueurs) (1). Chaque équipe qualifiée à ce niveau devra, le jour de la compétition départementale, respecter le total de points minimum de la dernière équipe sélectionnée à ce niveau, sauf s'il n'y a pas d'autres niveaux (2)
- Suivant le nombre d'équipes engagées dans une même catégorie, les équipes non retenues dans le tableau Elite seront réparties dans un ou plusieurs Tableaux D1 (et voir D2....) qui pourront être décentralisées dans les districts : Rouen/Dieppe et Le Havre (1)

Le nombre d'équipes qualifiées au niveau régional **est étant** déterminé au prorata du nombre d'équipes ayant participé à l'échelon départemental des cinq comités départementaux de la Ligue. **Les qualifications se feront d'abord au niveau Elite, puis aux niveaux suivants si nécessaires.**

Pour cela, un classement général par catégories de toutes les équipes engagées sera effectué : Classement Elites puis les premiers de chaque division 1, puis les 2<sup>ème</sup> etc (pour chaque même place l'équipe qui a le total de points des 2 joueurs de l'équipe le plus élevé est classée devant l'autre équipe. (si Ex aequo l'équipe qui a la ou le plus jeune)

Les équipes seront réparties en poules de 3 ou mini tableau de 4 (2x ½ finales puis Finale et classement 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>), puis tableau des 1ers de poule, tableau des 2<sup>èmes</sup>, tableau des 3<sup>èmes</sup> et voir tableau des 4<sup>èmes</sup> arrivant à un classement intégral complet ou directement un tableau unique. (1).

\*\* Le Juge-Arbitre pourra suivant ses besoins faire disputer les rencontres sur deux tables.

~~\*\* Un club peut avoir plusieurs équipes qualifiées. Dans ce cas, le joueur le mieux classé devra figurer dans l'équipe numéro 1.~~

~~\*\* Les joueurs doivent être licenciés traditionnels.~~

\*\* Les jeunes participant au Championnat Jeunes par Equipes peuvent participer aux Interclubs.

\*\* Pour les compositions d'équipes, il n'y a pas de brûlage entre les niveaux départemental et régional.

## **6/ FORFAIT :**

Une amende de 45 Euros sera réclamée par équipe concernée pour tout forfait non excusé.

## **7/ RAPPEL :**

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX :**

\*\* Les clubs opérant au niveau National, Régional et ne disputant pas le Championnat des Jeunes par équipes, doivent obligatoirement engager une (ou plusieurs) équipe(s) aux Interclubs.

\*\* Une amende de 45.00 € sera réclamée par équipe concernée pour tout forfait non excusé.

\*\* Le Juge-Arbitre pourra suivant ses besoins faire disputer les rencontres sur deux tables.

(1) Les responsables de l'épreuve sont habilités à adapter ce règlement, en fonction du nombre d'équipes inscrites et de toute situation particulière. (Limiter la durée éventuelle des tableaux, limiter le nombre de parties par joueurs, score acquis pour certaines parties de tableaux...)

(2) Toutes infractions à ces règles, entraînera le déclassement et la disqualification de l'équipe concernée.

La balle utilisée pour cette compétition, au niveau départemental est la balle PLASTIQUE.